



ORDRE DES AVOCATS DU TOGO

Lomé, le 12 MAI 2015

Le Bâtonnier

N° 359/15/RLB BA/BAT

**Monsieur le Bâtonnier
de l'Ordre des Avocats
du Sénégal**

Dakar

Objet : *Invitation à la cérémonie des 35 ans
et à la Rentrée solennelle 2015-2016
du Barreau du TOGO*

Monsieur le Bâtonnier et cher Collègue,

L'Ordre des Avocats du Togo, institué par la loi N° 80-11 du 9 janvier 1980 et régi alors en outre par le décret N°80-37 du 07 mars 1980, célèbre cette année le 35^{ème} anniversaire de sa création.

Nous avons envisagé d'en faire une occasion de raffermissement de nos liens avec les Barreaux frères et une opportunité d'échanges au cours de ce mois de mai avec au programme : conférences débats, séminaires de formations et séances de travail.

Mais, en raison du calendrier électoral dans notre Pays, le Conseil de l'Ordre a décidé de reporter l'évènement et de le coupler avec la rentrée solennelle 2015-2016.

Les dates retenues sont les 14, 15 et 16 octobre 2015.

Veillez noter que la cérémonie officielle aura lieu le vendredi 16 octobre 2015.

Mon Barreau vous y invite cordialement, vous et vos confrères et sait pouvoir compter sur vous pour l'honorer de votre présence.

Le programme détaillé ainsi que les hôtels retenus pour votre hébergement vous seront communiqués très prochainement.

Dans l'espoir de pouvoir vous compter parmi les hôtes de marque et vous réserver un accueil des plus chaleureux, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'assurance de mes sentiments confraternels.



Me Rustico Latévi LAWSON-BANKU